



Commune mixte de Valbirse

Rapport de gestion à l'attention du Conseil général

En exécution de l'article 60 lettre f du Règlement d'organisation, le conseil communal présente le rapport sur la marche des autorités et de l'administration durant l'année 2017

Version 1^{er} mai 2018

Table des matières

Législatif

Exécutif

Mairie, police, finances

Administration

Police locale

Administration des finances

Affaires sociales

Agence AVS

Service social Centre-Orval

Médocentre

Écoles, culture et sport

Primaire et enfantine

Affaires culturelles

Promotion du sport

Services techniques

Entretien des routes et trottoirs

Entretien du paysage

Gestion des déchets

Véhicules

Personnel

Eau potable et eaux usées

Alimentation en eau potable

Evacuation des eaux usées

Aménagement du territoire

Plans directeurs et plans de quartier

Permis de construire

Infrastructures

Bâtiments du patrimoine administratif

Bâtiments du patrimoine financier

Sociétés tierces

Maison de l'Enfance SA

Eco-Lignière SA

Législatif

Président :	M. Sébastien Blanchard, PBD-UDC
1 ^{er} Vice-président :	M. Franco Villos, Alternative
2 ^{ème} Vice-président :	M. Cédric Berberat, Liste libre
Scrutatrices :	Mme Elisabeth Carpio, PS et sympathisants Mme Virginia Grosjean, PLR et sympathisants
Secrétaire communal :	M. Thierry Lenweiter
Secrétariat Conseil général :	Mme Sandra Jobin

Membres du Conseil général au 1^{er} janvier 2017 :

PLR et sympathisants :	Nicolas, Curty, Marcel Dehlinger, Virginia Grosjean, Christine Schindler, Marc Utermann, Pascal Weber, Jean-Marc Zürcher.
PS et sympathisants :	Sylvie Bexkens, Sophie Bilat, Elisabeth Carpio, Eric Charpié, José Diaz, Murielle Gugel, Serge Monnerat.
PBD-UDC :	Anissa Bartlomé, Anton Bartlomé, Sébastien Blanchard, Valentine Gerber, Sandrine Weibel.
Liste Libre :	Cédric Berberat, Enrico Bernasconi, João Dias de Campos, Nadine Graber, Daniel Salzmann.
Alternative :	Christophe Gerber, Timée Gerber, Thierry Lombard, Micheline Noirat, Marika Sester Gerber, Franco Villos.

Au printemps 2017 :

- Mme Murielle Gugel, PS et sympathisants, est entrée au Législatif en remplacement de M. Gérard Mathez, démissionnaire ;
- M. Enrico Bernasconi, Liste libre, a remplacé M. Ken Romy, démissionnaire.
- M. João Dias de Campos, Liste libre, a remplacé M. Jacques-Henri Jufer ayant été élu au Conseil communal.

Quatre interventions ont été déposées durant l'année 2017 :

- Motion urgente 2017/01 du groupe Alternative : « dynamiser les procédures » ;
- Motion urgente 2017/02 du groupe PLR et sympathisants : « stratégie informatique de la commune » ;
- Postulat 2017/01 du groupe PS et sympathisants : « et si à Valbirse la population se remettait à rêver un peu » ;
- Interpellation 2017/01 du groupe PLR et sympathisants : « relocalisation des administrations communales actuellement basées à Moutier » ;

Objets soumis au Conseil général par le Conseil communal

Sur les 15 objets soumis par le Conseil communal, le Conseil général en a accepté 12. Durant cette année 2017, sur le plan législatif, l'administration a transmis aux membres :

- ✓ Crédit d'engagement de fr. 1'490'000.- pour l'assainissement des conduites à la Lignière au Lion d'Or et à la rue du Pont ;
- ✓ Crédit d'engagement de fr. 336'960.- pour l'assainissement des conduites à la rue du Botat et des Vannes ;

- ✓ Crédit d'engagement de fr. 386'000.- pour la mise à jour des infrastructures informatiques (refusé à deux reprises par le Législatif) ;
- ✓ Réponse au postulat 2015/01 PBD-UDC « infrastructures dédiées aux manifestations publiques et aux activités sportives ;
- ✓ Les comptes communaux 2016 ;
- ✓ Réponse à la motion 2016 / 01 du PS et sympathisants « créer les conditions-cadres pour une planification optimale des infrastructures d'accueil, d'encadrement et d'éducation dédiées à l'enfance » ;
- ✓ Crédit d'engagement de fr. 820'000.- dont fr. 498'000.- à charge des routes, fr. 131'000.- à charge des eaux usées et fr. 191'000.- à charge de l'eau potable pour la viabilisation du quartier des Côtes à Bévillard ;
- ✓ Dépense périodique communale de fr. 50'000.- pour les transports scolaires ;
- ✓ Réponse à la motion urgente 2017 / 01 du groupe Alternative « dynamiser les procédures ;
- ✓ Le rapport de gestion 2016 ;
- ✓ Le budget 2018 ;
- ✓ Réponse à la motion urgente 2017 / 02 du groupe PLR « stratégie informatique de la commune » ;
- ✓ Réponse au postulat 2017 / 01 du groupe PS « et si à Valbirse la population se remettait à rêver » ;
- ✓ La modification du Règlement du Conseil général.

Exécutif

En 2017, le conseil communal a siégé à 26 reprises et était composé ainsi :

Annoni Paolo	Maire	Mairie, police, finances
Barbagallo Séverine	Vice-maire	Affaires sociales
Morand Steve	Membre	Infrastructures
Blaesi Stève	Membre	Eau potable et eaux usées
Hennet Manuel	Membre	Services techniques
Minder Yann	Membre	Écoles, culture et sport
Rothenbühler André	Membre	Aménagement du territoire

En été 2017, Jacques-Henri Jufer a été élu au Conseil communal en remplacement de Manuel Hennet, nommé en qualité de responsable des services techniques de Valbirse.

1. Mairie, police, finances

Administration

Afin de faire face à la lourde charge de travail, l'administration a pu compter sur deux collaboratrices supplémentaires (Schutz Carole et Zbinden Orphée) ; elles ont terminé leurs contrats à durée déterminée à l'été. Après le départ de Thierry Laederach, le conseil communal a engagé Manuel Hennet comme responsable des services techniques.

L'administration continue à s'engager pour la formation des apprentis et l'exécutif a engagé deux apprenties en août 2017 ; il s'agit de Mlles Dzafic Adelisa de Malleray et Calgaro Alicia de Reconvilier. Quant à elle, Mélanie Costa de Malleray a débuté sa deuxième année d'apprentissage

Police locale

Au 31 décembre 2017 avec 216 arrivées et 279 départs, la Commune de Valbirse comptait 4'035 habitants. 2'043 étaient de sexe féminin et 1'992 de sexe masculin. 3'203 âmes étaient de nationalité suisse et 832 de nationalités étrangères. La population a diminué de 22 habitants par rapport à l'année 2016. Nous avons enregistré 42 naissances et 32 décès. 26 nouveaux habitants sont arrivés courant 2017 depuis l'étranger, pour la plupart des cas, le Service des migrations demande beaucoup d'informations ce qui engendrent plus de travail et de temps.

En matière électorale, il a fallu organiser 4 votations fédérales et/ou cantonales.

Au niveau de la formation continue, un cours sur les entretiens personnels des étrangers a été organisé par l'office des Affaires sociales à Berne.

Administration des finances

En ce qui concerne les impôts, le système informatique fonctionne bien.

La traditionnelle séance organisée par l'intendance des impôts du canton de Berne a eu lieu au mois de février.

Pas de nouveauté concernant les déclarations d'impôts. Elles sont toutes datées et contrôlées avant d'être envoyées au centre de saisie à Court

2. Affaires sociales

Agence AVS

L'agence AVS n'a pas subi de changement par rapport à l'année 2016. Les deux préposées, Mesdames Kaeser et Bartlomé s'organisent toujours de la même façon par rapport à la répartition des dossiers. C'est-à-dire, Madame Kaeser s'occupe des dossiers de Bévillard et Madame Bartlomé des dossiers de Malleray et Pontenet. Elles continuent une collaboration active pour une gestion uniforme des différents cas AVS.

Au niveau des statistiques, le nombre de dossiers reste stable. Même si on note une légère augmentation des demandes de prestations complémentaires par période, avec les mutations diverses (décès, déménagements...), c'est bien équilibré.

Service-social Centre-Orval

Les autorités de Valbirse et de Reconvilier se sont rencontrées en 2017 et ont évoqué la possibilité de regrouper l'ensemble du personnel du SSCO à un seul endroit. Le conseil municipal de Reconvilier est assez favorable et Valbirse étudie l'aménagement du deuxième étage à la Grand-rue 47.

Médicentre

Une délégation de l'exécutif a rencontré à deux reprises des représentants de l'Hôpital du Jura bernois au sujet d'un projet de Médicentre à Valbirse. Ils se sont également rendus au Médicentre de Moutier.

3. Écoles, culture et sport

Primaire et enfantine (1H – 8H / EJC)

L'année 2017 s'est déroulée d'une manière optimale. Une 5ème classe d'école enfantine (1H – 2H) a été ouverte dans le collège de Malleray et ce afin de répondre au nombre croissant d'élèves. Pour ce faire, de légers aménagements et rénovations ont été apportés au bâtiment.

Une commission non-permanente regroupant les différents acteurs scolaires de Valbirse ainsi que divers représentants politiques a été créée. Elle a pour but de réfléchir à la planification optimale des infrastructures d'accueil, d'encadrement et d'éducation dédiées à l'enfance. Un rapport sera élaboré par cette commission au terme de son mandat et remis à qui de droit dans le second semestre 2018.

Un projet pédagogique a été mis sur pied sur le site de Bévillard, projet ayant comme but l'accueil d'un chien en classe. Vous trouverez plus d'information sur le site <https://schulhunde-schweiz.ch>. Le bilan après plus d'un semestre est plus que positif.

Le corps enseignant a accueilli Mesdames Bourquin Romane, Ellenberger Mélanie, Fleury Lorette, Pfister Florence, Schindelholz Margaux ainsi que Monsieur Burkhalter Nicolas. L'intégration de ces nouveaux membres s'est très bien déroulée.

L'EJC est confrontée à un manque cruel de place. Le nombre d'enfants fréquentant cette structure d'accueil extra-scolaire est en constante augmentation. Des solutions devront à l'avenir obligatoirement être trouvées afin d'accueillir ces enfants.

Affaires culturelles / Fête de la musique

Nous tirons un bilan positif de l'édition 2017. L'augmentation du budget dédié à cette manifestation a permis de renforcer la publicité via les mass-médias. Le public a répondu présent et s'est divertit en présence de la chorale de l'école primaire - Rock Tradition – Colour of Rice ainsi que Jo Mettraux. Dorénavant, la fête de la musique aura lieu tous les deux ans, en alternance avec la fête du village.

Promotion du sport

Un budget identique à la fête de la musique était à disposition. Le public a également répondu présent et s'est retrouvé en nombre sur le site de champs Martin. Une présentation/initiation aux différents sports pratiqués par les sociétés locales s'est déroulée l'après-midi. Une partie officielle suivie par un public nombreux, comprenant notamment la remise des mérites sportifs, présentation des jeunes en sport étude s'est tenue en soirée. La journée s'est terminée de manière festive, sur les airs musicaux d'un DJ.

Nous tirons également un bilan très positif de cet événement. Pour la première fois, toutes les sociétés sportives de Valbirse ont collaboré à la mise sur pied d'un événement commun. Des synergies et échanges entre présidents de sociétés ont été rendus possibles par le biais de cette manifestation. Elle sera également reconduite tous les deux ans, en alternance avec la fête du village.

4. Services techniques

Entretien des routes et trottoirs

Afin de limiter les investissements au maximum, il n'était pas prévu initialement de refaire tout le revêtement de la rue du Botat à la suite du changement des conduites d'eau potable

et des collecteurs d'eaux usées. Finalement, ces travaux ont pu être réalisés au moyen du crédit budgétaire destiné à l'entretien courant des routes.

L'entretien de la route menant à Moron reste un thème en suspens. Pour l'instant, il n'est prévu que des réfections ponctuelles en fonction du budget mis à disposition. Mais, tôt ou tard, les autorités devront discuter avec toutes les personnes concernées de l'avenir de cette route.

Entretien du paysage

Décidé par le corps électoral en date du 15 novembre 2015, les travaux d'aménagement des Berges de la Birse ont débuté en juillet 2017. Ces travaux ont été fortement perturbés par les crues survenues en fin d'année. Pour les mêmes raisons, la reconstruction du pont situé vers l'Ecole secondaire n'a pas pu démarrer selon le programme prévu mais le chantier va désormais bon train et cet ouvrage devrait être terminé fin juin 2018.

La berge gauche dans le secteur « ancienne Schäublin est terminée et la berge droite est en cours de réaménagement. Ces travaux font suite à la remise à ciel ouvert du cours d'eau.

Gestion des déchets

Les conteneurs semi-enterrés ont été installés en 2017 pour le ramassage des ordures ménagères. Après quelques mois d'exploitation, des améliorations ont été décidées afin d'optimiser l'utilisation de ces installations :

- Pose de deux conteneurs supplémentaires, un sur la place du village de Malleray, un autre à la rue de la Ruai
- Ouverture permanente de la déchetterie de Malleray pour permettre un accès en tout temps des deux conteneurs situés dans cette enceinte

Il n'est pas exclu que d'autres containers soient encore ajoutés aux existants dont certains débordent le jour du ramassage. Nous devons néanmoins faire face à un manque de collaboration de certains citoyens qui préfèrent déposer leur sac à côté d'un « Molok » plein plutôt que de choisir un container moins utilisé 100 mètres plus loin.

Véhicules

Deux tracteurs ont dû être remplacés. Le premier, utilisé pour le déneigement des trottoirs, et le deuxième, dont le pont arrière était complètement rouillé à cause du sel, n'aurait pas pu assurer le service hivernal une saison de plus. Ce sont 40 kilomètres de routes et 12 kilomètres de trottoirs qui sont déneigés par la voirie de Valbirse renforcée par M. Christophe Mornod.

Personnel

A la suite de la nomination de Manuel Hennet au poste de responsable, les Services techniques de la commune ont gagné en efficacité en raison de la formation et de l'expérience de M. Hennet.

En raison du volume de travail, le personnel des Travaux publics a pris du retard dans plusieurs domaines tels que le marquage des routes ou l'entretien des routes externes et des sentiers pédestres/piste Vita. Cela a conduit à une accumulation des heures supplémentaires. Pour remédier à cela, il a été décidé de ne plus déneiger les places de parc privées et d'orienter leurs propriétaires vers des prestataires privés.

Pour information, quelques chiffres de l'année 2017 des Travaux publics :

- 250 heures de balayage avec la balayeuse
- 20 heures de fauche des bords de routes et des ruisseaux
- 80 heures de nettoyage des pâturages de Pontenet
- 22'000 m² de gazon tondu

Dans moins de deux ans, deux employés partiront en retraite. Une réflexion sera menée prochainement avec Sven Kummer, Chef cantonnier, en vue de leur remplacement.

Zone 30 km/h

Les statistiques de vitesse réalisées à la Rue du Seut indiquent que trop d'usagers dépassent la vitesse de 30 km/h. Nous devons ainsi constater que les mesures de limitation de vitesse ne sont pas encore assez efficaces à cet endroit. Les services techniques sont en contact avec l'Office des ponts et chaussées cantonal afin d'améliorer la situation. Il faut savoir que les zones 30 km/h doivent être approuvées par le canton avant que la police cantonale ne puisse effectuer des contrôles de vitesse et amender les contrevenants.

5. Eau potable et eaux usées

Alimentation en eau potable

Le réseau d'eau potable de la partie supérieure de la rue du Botat a été remplacé simultanément avec la mise en souterrain des conduites BKW. Cela représente environ 170 mètres de conduites communales.

Le chantier de la Rue du Pont-Lion-d'Or-Lignière a également débuté avec la première étape des travaux, là aussi en même temps que les travaux BKW. Certaines conduites dans ce secteur du vieux village de Malleray sont plus que centenaires. Ces travaux ainsi que la coupure de la conduite d'eau du pont du Collège nous amènent à devoir gérer différemment les 2 réseaux d'eau de ce village. Nous avons dû provisoirement alimenter la partie nord du réseau inférieur par Malleray supérieur via un réducteur de pression situé au carrefour du Coin Dessous

En 2017, nous avons débuté la mise en place de nouveaux ortomats, ces appareils placés dans des vannes et destinées à écouter en permanence le réseau d'eau afin de pouvoir situer plus facilement une fuite.

Notre réseau d'eau potable est par endroit bien vétuste et laisse s'échapper un fort pourcentage de pertes. Le prochain grand tronçon de conduite que nous remplacerons est situé sous la route de Champoz, où les Ponts et Chaussées prévoient de renouveler complètement cet axe entre 2019 et 202.

Evacuation des eaux usées

Certains secteurs ont été rénovés lors des chantiers précités. Une fuite dans les canalisations n'a pas le même impact immédiat que sur le réseau d'eau potable mais on sait très bien qu'une infiltration d'eaux usées dans le sous-sol aura tôt ou tard une incidence sur la qualité de l'eau potable. Une réflexion devra avoir lieu à terme sur la remise en état progressive des canalisations tant communales que privées.

6. Aménagement du territoire

Plans d'aménagement local

PAL Valbirse : La commission de gestion du territoire (CGT) s'est réunie à deux reprises, début 2017, pour finaliser les propositions du bureau ATB concernant notre plan

d'aménagement local. Une séance d'information aux propriétaires concernés par les modifications a été organisée le 4 avril. La procédure d'information-participation s'est déroulée du 27 avril au 29 mai avec une séance publique d'information le 10 mai. Au total, ces deux séances d'informations ont réuni plus de 100 personnes. Le Conseil général a été informé des grandes lignes de notre PAL le 12 juin. La version pour examen préalable des services cantonaux a pu être envoyée en juillet 2017.

Et depuis plus rien... Si ce n'est une lettre de l'OACOT nous informant de gros retards dans leur service et nous demandant patience et indulgence ! L'objectif prévu d'une approbation de notre PAL par le Conseil général encore en 2018 ne pourra malheureusement pas être atteint.

Ruisseau de Champoz : La découverte d'écrevisses à pattes blanches a semble-t-il bouleversé fondamentalement le projet qui, au lieu d'être déposé publiquement au printemps 2017, est toujours en remaniement.

Lignes à haute tension : La commune est intervenue pour demander à ce que les citoyens directement concernés soient invités à la séance d'information. Ensuite, la commune a fait opposition à ce projet.

Projet de plan d'affectation pour une carrière à La Pierre de la Paix : La commune suit les travaux qui ont également pris du retard en raison des exigences de l'OCEE et de l'OFOR.

Champ Benais : La commune, propriétaire des terrains de cette parcelle de 5'650 m², a commandité un concept de développement pour :

- Promouvoir des constructions satisfaisant à l'IBUS imposé de 0,69 ;
- Savoir comment réaliser les accès pour y parvenir et permettre un éventuel développement ultérieur au nord de la parcelle ;
- Etablir les bases d'une stratégie foncière pour ce terrain et les autres que la commune possède.

Halte CFF de Pré Vercelin : Ce projet n'a malheureusement pas été retenu dans la première phase des investissements du programme PRODES. Cela signifie qu'une réalisation n'aura pas lieu avant 2035, ce qui aura des conséquences pour notre PAL concernant toute les zones à bâtir prévues à l'est de notre commune.

Permis de construire

Tant que le nouveau PAL de Valbirse n'aura pas été approuvé, la commune devra toujours fonctionner avec trois règlements de construction. Mais les directives qui surviennent entre-temps par rapport à la nouvelle LAT imposent des restrictions nouvelles dont il faut tenir compte. La tâche des services techniques s'en trouve ainsi passablement compliquée. Néanmoins ils réussissent à s'acquitter de leur mission avec souplesse et abnégation et leur Conseil communal leur en est infiniment reconnaissant.

En 2017, ce sont environ 70 demandes de permis que les services techniques ont dû traiter. A cela viennent s'ajouter les projets communaux (démolition du réservoir et de la station de pompage de Pontenet, chemins piétons en bordure de rivière à Malleray et de la route cantonale à Pontenet, assainissement de la rue des Côtes, modification mineure du plan de quartier « La Cible » à Pontenet, aménagement de la passerelle de la Birse, place de parc en pavé filtrant, déplacement de moloks, terrain de beach volley et trial) qui ont dû être établis pour transmission ensuite à l'OACOT, la préfecture ou le Conseil général.

A signaler enfin, les dossiers encore ouverts des années précédentes et pour lesquels une décision définitive n'a pas encore pu être prise. Cette dernière catégorie étant finalement celle qui occasionne le plus de travaux.

Pour terminer sur une note plus positive, nous constatons que les constructions sans demandes préalables d'autorisations ou de permis sont en nette baisse.

7. **Infrastructures**

Bâtiments du patrimoine administratif

Pour cette année 2017, un certain nombre de travaux ont été réalisés.

Ci-dessous, un récapitulatif de ces derniers :

Bâtiments	Travaux réalisés en 2017
Ecole primaire de Malleray	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement au chauffage au bois, Eco-Lignière SA • Remplacement de toutes les portes de classes et WC • Réfection des portes d'entrée • Création d'un espace école enfantine
Salle communale de Malleray	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement au chauffage au bois, Eco-Lignière SA
Grand-Rue 52 (EJC+ludothèque)	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement au chauffage au bois, Eco-Lignière SA
Grand-Rue 54 (AJR)	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordement au chauffage au bois, Eco-Lignière SA
Stade de football intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement du chauffe-eau • Nouvelle pompe • Mise à niveau des arroseurs • Carottage du terrain A
Halle de gymnastique de Bévillard	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles lampes et réfection de la peinture du plafond du hall d'entrée
Halle de gymnastique de Malleray	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de la baie vitrée, des portes d'entrée • Ajout d'une porte de secours
Buvette du tennis-club	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des fenêtres
Piscine	<ul style="list-style-type: none"> • Réfection des joints fenêtres intérieures et extérieures • Pose de panneaux acoustiques • Réfection des joints du petit bassin • Renforcement du plafond • Contrôle des toits plats
Ecole primaire de Bévillard	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de toutes les portes de classes et WC

Concernant les locations des bâtiments communaux, nous pouvons dire que la fréquence reste la même. Une nouvelle ordonnance sur les tarifs d'utilisation des bâtiments communaux a été faite et sera valable dès 2018.

Pour la piscine, le restaurant a un nouveau locataire et l'appartement également.

Bâtiments du patrimoine financier

Vente du bâtiment de la Ruai 6 (ancienne crèche communale).

8. **Sociétés tierces**

Maison de l'Enfance SA

Durant l'année, le propriétaire a fait poser un enrobé bitumineux à l'entrée de la crèche. Il était nécessaire pour préserver la dalle béton et il fallait un revêtement qui ne présente pas de risque de glissade pour les utilisateurs. Le conseil d'administration a décidé de créer un fonds de rénovation et a approuvé le règlement y relatif. A l'automne, la commission non-permanente « planification optimale des infrastructures d'accueil,

d'encadrement et d'éducation dédiées à l'enfance » a visité le bâtiment pour estimer son affectation future.

Eco-Lignière SA

La commune de Valbirse a décidé de raccorder plusieurs bâtiments (collège primaire, salle communale, ludothèque et Action Jeunesse régionale) à la centrale de chaleur. Une conduite souterraine a été posée entre la Lignière et le collège primaire, avec un procédé de pousse-tube ; la conduite passe sous la Birse et la route cantonale. Une sous-station a été installée dans le sous-sol du collège et la distribution aux autres bâtiments est régulée depuis cet endroit. De plus, le nouveau bâtiment érigé à la Lignière 8 a également été raccordé à l'automne.

Avec ces nouveaux raccordements, le fonctionnement des chaudières est nettement meilleur et la rentabilité s'est bien améliorée ; la perte reportée sera amortie intégralement d'ici deux ans. Le conseil d'administration a donc eu la possibilité de réduire le prix du kw/h de 11,9 à 11 centimes. Il a également décidé de prendre en charge la sous-station, dans les bâtiments raccordés, afin d'augmenter l'attractivité pour de futurs preneurs. A ce titre, des tractations sont en cours avec les propriétaires d'un bâtiment voisin du centre sportif.

Bévilard le 1^{er} mai 2018